



Conseil d'administration

315^e session, Genève, 15 juin 2012

GB.315/INS/INF/1

Section institutionnelle

INS

POUR INFORMATION

Dissolution de la Fédération internationale des producteurs agricoles

1. A sa 112^e session (juin 1950), le Conseil d'administration a accordé le statut consultatif général à la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), association constituée en vertu de la législation française et ayant son siège à Paris.
2. Le Bureau a récemment été informé par M. David King, ancien secrétaire général de la FIPA, que celle-ci a été dissoute par un jugement, en date du 4 novembre 2010, du Tribunal de grande instance de Paris¹, qui en a ordonné la liquidation judiciaire.
3. Par conséquent, la relation établie en vertu de ce statut consultatif général entre la FIPA et l'Organisation internationale du Travail a cessé d'exister.

Genève, le 15 juin 2012

¹ Tribunal de grande instance de Paris, procédures collectives, n^o RG: 10/13970.